

ARRETE

portant désignation des membres de la commission pédagogique chargée de l'examen des candidatures pour l'admission en

**Master
1ère année
FINANCE
parcours Finance**

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE TOULOUSE CAPITOLE

Vu le Code de l'éducation, et notamment son article L.712-2 donnant compétence au président de l'université pour nommer les membres des jurys ;

Vu le décret n° 2022-1556 du 8 décembre 2022 portant création de l'Université Toulouse Capitole et approbation de ses statuts ;

ARRETE :

Article 1^{er}

La commission pédagogique chargée d'examiner les candidatures pour l'admission au titre de l'année universitaire 2026-2027 en :

**Master
1ère année
FINANCE
parcours Finance**

est composée comme suit :

- M. BIANCHI Milo, Professeur des universités
- M. BOUVARD Matthieu, Professeur des universités
- Mme DECLERCK Fany, Professeur des universités
- M. GUEMBEL Alexander, Professeur des universités
- M. POUGET Sébastien, Professeur des universités
- Mme ROSSETTO Silvia, Professeur des universités



Article 2

L'admission est prononcée par le Président de l'Université sur proposition de la commission.


Julien GROBERT
Directeur de TSM

Toulouse school of management

Fait à Toulouse, le 26/11/2025


Hugues KENFACK
Président


ARRETE

portant désignation des membres de la commission pédagogique chargée de l'examen des candidatures pour l'admission en

*Master
2ème année*

CONTRÔLE DE GESTION ET AUDIT ORGANISATIONNEL
parcours MSc in Accounting, auditing, and management control

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE TOULOUSE CAPITOLE

Vu le Code de l'éducation, et notamment son article L.712-2 donnant compétence au président de l'université pour nommer les membres des jurys ;

Vu le décret n° 2022-1556 du 8 décembre 2022 portant création de l'Université Toulouse Capitole et approbation de ses statuts ;

ARRETE :

Article 1^{er}

La commission pédagogique chargée d'examiner les candidatures pour l'admission au titre de l'année universitaire 2026-2027 en :

**Master
2ème année**

CONTRÔLE DE GESTION ET AUDIT ORGANISATIONNEL
parcours MSc in Accounting, auditing, and management control

est composée comme suit :

- M. BOUVARD Matthieu, Professeur des universités
- Mme LAPORTE Sandra, Professeur des universités
- Mme MANVILLE Caroline, Professeur des universités
- Mme MARTINEZ Isabelle, Professeur des universités
- Mme ROUZIES Audrey, Professeur des universités

Article 2

L'admission est prononcée par le Président de l'Université sur proposition de la commission.

Fait à Toulouse, le 26/11/2025

Julien GROBERT
Directeur de TSM



toulouse school of management



Hugues KENFACK
Président



ARRETE

portant désignation des membres de la commission pédagogique chargée de l'examen des candidatures pour l'admission en

*Master
2ème année
FINANCE
parcours MSc in Finance*

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE TOULOUSE CAPITOLE

Vu le Code de l'éducation, et notamment son article L.712-2 donnant compétence au président de l'université pour nommer les membres des jurys ;

Vu le décret n° 2022-1556 du 8 décembre 2022 portant création de l'Université Toulouse Capitole et approbation de ses statuts ;

ARRETE :

Article 1^{er}

La commission pédagogique chargée d'examiner les candidatures pour l'admission au titre de l'année universitaire 2026-2027 en :

**Master
2ème année
FINANCE
parcours MSc in Finance**

est composée comme suit :

- M. BOUVARD Matthieu, Professeur des universités
- Mme LAPORTE Sandra, Professeur des universités
- Mme MANVILLE Caroline, Professeur des universités
- Mme MARTINEZ Isabelle, Professeur des universités
- Mme ROUZIES Audrey, Professeur des universités

Article 2



L'admission est prononcée par le Président de l'Université sur proposition de la commission.

Fait à Toulouse, le 26/11/2025

Julien GROBERT
Directeur de TSM



toulouse school of management


Hugues KENFACK
Président


ARRETE

portant désignation des membres de la commission pédagogique chargée de l'examen des candidatures pour l'admission en

*Master
2ème année*

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

parcours MSc in Human resources management and organisational behaviour

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE TOULOUSE CAPITOLE

Vu le Code de l'éducation, et notamment son article L.712-2 donnant compétence au président de l'université pour nommer les membres des jurys ;

Vu le décret n° 2022-1556 du 8 décembre 2022 portant création de l'Université Toulouse Capitole et approbation de ses statuts ;

ARRETE :

Article 1^{er}

La commission pédagogique chargée d'examiner les candidatures pour l'admission au titre de l'année universitaire 2026-2027 en :

Master

2ème année

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

parcours MSc in Human resources management and organisational behaviour

est composée comme suit :



- M. BOUVARD Matthieu, Professeur des universités
- Mme LAPORTE Sandra, Professeur des universités
- Mme MANVILLE Caroline, Professeur des universités
- Mme MARTINEZ Isabelle, Professeur des universités
- Mme ROUZIES Audrey, Professeur des universités

Article 2

L'admission est prononcée par le Président de l'Université sur proposition de la commission.

Fait à Toulouse, le 26/11/2025

Julien GROBERT
Directeur de TSM



toulouse school of management



Hugues KENFACK
Président



ARRETE

portant désignation des membres de la commission pédagogique chargée de l'examen des candidatures pour l'admission en

**Master
2ème année
MARKETING VENTE
parcours MSc in Marketing**

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE TOULOUSE CAPITOLE

Vu le Code de l'éducation, et notamment son article L.712-2 donnant compétence au président de l'université pour nommer les membres des jurys ;

Vu le décret n° 2022-1556 du 8 décembre 2022 portant création de l'Université Toulouse Capitole et approbation de ses statuts ;

ARRETE :

Article 1^{er}

La commission pédagogique chargée d'examiner les candidatures pour l'admission au titre de l'année universitaire 2026-2027 en :

**Master
2ème année
MARKETING VENTE
parcours MSc in Marketing**

est composée comme suit :

- M. BOUVARD Matthieu, Professeur des universités
- Mme LAPORTE Sandra, Professeur des universités
- Mme MANVILLE Caroline, Professeur des universités
- Mme MARTINEZ Isabelle, Professeur des universités
- Mme ROUZIES Audrey, Professeur des universités

Article 2

L'admission est prononcée par le Président de l'Université sur proposition de la commission.

Fait à Toulouse, le 26/11/2025

Julien GROBERT
Directeur de TSM



toulouse school of management


Hugues KENFACK
Président


ARRETE

portant désignation des membres de la commission pédagogique chargée de l'examen des candidatures pour l'admission en

*Master
2ème année*

MANAGEMENT ET COMMERCE INTERNATIONAL
parcours MSc in Strategy and international management

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE TOULOUSE CAPITOLE

Vu le Code de l'éducation, et notamment son article L.712-2 donnant compétence au président de l'université pour nommer les membres des jurys ;

Vu le décret n° 2022-1556 du 8 décembre 2022 portant création de l'Université Toulouse Capitole et approbation de ses statuts ;

ARRETE :

Article 1^{er}

La commission pédagogique chargée d'examiner les candidatures pour l'admission au titre de l'année universitaire 2026-2027 en :

**Master
2ème année**

MANAGEMENT ET COMMERCE INTERNATIONAL
parcours MSc in Strategy and international management

est composée comme suit :

- M. BOUVARD Matthieu, Professeur des universités
- Mme LAPORTE Sandra, Professeur des universités
- Mme MANVILLE Caroline, Professeur des universités
- Mme MARTINEZ Isabelle, Professeur des universités
- Mme ROUZIES Audrey, Professeur des universités

Article 2

L'admission est prononcée par le Président de l'Université sur proposition de la commission.

Fait à Toulouse, le 26/11/2025

Julien GROBERT
Directeur de TSM



toulouse school of management

Hugues KENFACK
Président

